

# **La problématique foncière au Gabon et la nécessité d'une réforme et de son ouverture vers l'extérieur**

**Samuel Nguema Ondo OBIANG, Gabon**

**Keywords:** Cadastre;Land distribution;Land management;Real estate development;Security of tenure;

## **SUMMARY**

A l'instar des régimes fonciers d'autres Etats Africains (notamment francophones) au sud du Sahara, le régime foncier en vigueur au Gabon est marqué par une spécificité tenant, non seulement à la dualité des normes juridiques modernes et traditionnelles aspirant à gouverner le statut des sols sur laquelle on se polarise habituellement, mais aussi à la place qu'occupe l'Etat sur la scène foncière. Sous la houlette de l'Etat dans son rôle de gérant des terres, le régime foncier est mis au service du développement et de l'aménagement. Au Gabon, l'Etat se retrouve, en droit ou en fait, dépouillé de son patrimoine foncier. Concurrencé par d'autres acteurs ou entraîné par la logique de son interventionnisme foncier, l'Etat perd la maîtrise des sols. Compte tenu de l'importance, dans les sociétés en évolution, de la problématique foncière dans leur développement durable, une réforme foncière est par conséquent nécessaire au Gabon dont l'expérience en la matière gagnerait à s'ouvrir vers l'extérieur.

## **CONTACT:**

Title: M. Samuel Nguema Ondo Obiang

Job Title: Inspecteur du Cadastre

Organization: Cadastre Gabon

Tel.: + 241 77 31 11

Fax: + 241 72 16 41

Email: ngonobsam@yahoo.fr

Country: Gabon